

RENSEIGNEMENTS - URGENCE

En cas d'**urgence**, votre enfant sera transporté au CHR de Brest par les pompiers ou le SAMU (15), qui prendront les décisions nécessaires
Avez-vous un autre souhait ? Précisez lequel

Nom et téléphone du médecin traitant :
Recommandations particulières (allergies, troubles, régime, ...)

Demande de PAI ou de reconduction de PAI : merci de prendre contact rapidement avec le directeur.

Suivi extérieur (CMPP, orthophonie...), merci de préciser :

Votre enfant peut-il manger du porc ?

MATERNELLES : AUTORISATION DE SORTIE DE L'ECOLE.

L'enfant est confié à ses parents ou à une personne désignée par eux par écrit :

Lien (Gd parents, nourrice ...)	Nom et prénom	Numéro de portable

PRIMAIRES : AUTORISATION DE SORTIE DE L'ECOLE.

- Mme, M. autorisent leur enfant à sortir seul de l'école à la fin des cours.
 Mme, M. n'autorisent pas leur enfant à sortir seul de l'école à la fin des cours.

Très important : A partir de 16h45, votre enfant sera conduit à l'étude.

SIGNATURE DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ENFANT :

